

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS - EXERCICE 2022

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant des informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note a vocation à répondre à cette disposition.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Président au Conseil d'Administration du CCAS pour approbation.

Le compte administratif 2022 retrace l'exécution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement qui ont permis au CCAS de Déville-lès-Rouen d'assurer ses missions (accompagnement social des usagers, accompagnement des bénéficiaires du RSA, aides financières, enregistrement des demandes de logement sociaux, animations et voyages pour les seniors, ...)

Le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2022, conforme au compte de gestion présenté par Monsieur le Comptable Public de la Ville de Déville lès Rouen, se résume comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Résultat (fonct + inv)</i>
<i>Recettes (A)</i>	227 984,73€	41 209,26€	269 193,99 €
<i>Dépenses (B)</i>	252 405,01 €	31 554,87€	283 959,88€
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	- 24 420,28 €	9 654,39€	-14 765,89 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	136 565,18 €	61 189,55 €	197 754,73€
<i>Solde d'exécution 2022 (C+D)=E</i>	112 144,90 €	70 843,94 €	182 988,84 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>			
<i>Résultat à la clôture 2022 (E + F)</i>	112 144,90 €	70 843,94 €	182 988,84€

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement peut être résumée comme suit :

a. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de l'exercice s'élèvent à **227 984,73 €** pour un montant prévu au budget de **262 738 €** soit un pourcentage de réalisation de **86,8%**.

Elles se décomposent selon 3 secteurs d'activité :

- Administration générale
- Hortensias
- Personnes âgées

DÉSIGNATION	RECETTES B.P.2022	RECETTES B.S.2022	EXCÉDENT REPORTE	TOTAL B.S.2022	TOTAL BP+BS	RÉALISATIONS RECETTES	RÉSULTAT 2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE/COMMUN	68 460,00 22 300,00	130,00	108 565,18	108 565,18 130,00	177 125,18	176 375,18	83 928,10
	90 760,00				22 330,00	19 813,93	7 028,31
					199 455,18	196 189,11	90 956,41
HORTENSIAS	29 561,00			29 561,00	29 561,00	29 561,00	0,00
PERSONNES AGEES	142 417,00		28 000,00	28 000,00	170 417,00	138 799,80	21 188,49
TOTAL	262 738,00	130,00	136 565,18	136 695,18	399 433,18	364 549,91	112 144,90
		399 433,18					

Pour le secteur « Administration générale », les recettes de fonctionnement se composent principalement de la subvention de la commune, de remboursements par les services de l'État pour la prise en charge de la rémunération d'un agent en contrat aidé et de la dotation du Département pour la réalisation de la mission de « référent RSA » assurée par le CCAS.

Pour le secteur « Hortensias », les recettes de fonctionnement proviennent de la subvention de la commune.

Pour le secteur « Personnes âgées », les recettes de fonctionnement se composent du produit de la tarification des sorties, animations et voyages (Banquet des anciens, sorties touristiques à la journée, voyage ANCV, adhésions à l'activité gym douce).

b. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **252 405,01 €** pour une prévision budgétaire de **262 738 €** soit un taux de réalisation de **96,1%**.

DÉSIGNATION	DÉPENSES B.P.2022	DÉPENSES B.S.2022	TOTAL BP+BS	RÉALISATIONS DÉPENSES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE/COMMUN	45 368,00 45 392,00	107 380,18 1 315,00	152 748,18 46 707,00	92 447,08 12 785,62
	90 760,00	108 695,18	199 455,18	105 232,70
HORTENSIAS	29 561,00		29 561,00	29 561,00
PERSONNES AGEES	142 417,00	28 000,00	170 417,00	117 611,31
TOTAL	262 738,00	136 695,18	399 433,18	252 405,01
		399 433,18		

Pour le secteur « Administration générale », les dépenses de fonctionnement se composent de la subvention versée par le CCAS à la résidence autonomie, des charges de personnel, des achats de matériel et fournitures, des aides versées aux familles (bourses, aides aux séjours de vacances, participation au paiement des factures d'énergies),...

Pour le secteur « Hortensias », les dépenses de fonctionnement se composent d'écritures d'amortissement qui ont dû être maintenues dans le budget du CCAS sous M14 pour l'exercice 2022, le budget de la résidence autonomie faisant l'objet d'un budget annexe sous nomenclature M22 depuis le 1^{er} janvier 2019.

Pour le secteur « Personnes âgées », les dépenses de fonctionnement se composent des frais d'organisations des sorties, animations et voyage programmés par le CCAS, de subventions et de frais de personnel (intervenante de l'activité gym douce).

c. Résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice s'élève à **-24 420,28 €** auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent s'élevant à 136 565,18 €. Le résultat de fonctionnement est au final de **112 144,90 €**.

	<i>Fonctionnement</i>
<i>Recettes (A)</i>	227 984,73€
<i>Dépenses (B)</i>	252 405,01 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	- 24 420,28 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	136 565,18 €
<i>Solde d'exécution 2022 (C+D)=E</i>	112 144,90 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>	
<i>Résultat à la clôture 2022 (E + F)</i>	112 144,90 €

I / SECTION D'INVESTISSEMENT

a. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **41 209,26€** pour une prévision budgétaire de **41 735 €**, soit un taux de réalisation de **98,7%**.

DÉSIGNATION	RECETTES	RECETTES	EXCEDENT	TOTAL	TOTAL	RÉALISATIONS
	B.P.2022	B.S.2022	REPORTE	B.S.2022	BP+BS	RECETTES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE/COMMUN	10 462,00	580,70	61 189,55	61 770,25	580,70	580,70
					10 462,00	9 855,56
					11 042,70	10 436,26
HORTENSIAS	29 561,00				90 750,55	90 750,55
PERSONNES AGEES	1 712,00				1 712,00	1 212,00
TOTAL	41 735,00	580,70	61 189,55	61 770,25	103 505,25	102 398,81
		103 505,25				

Pour le secteur « Administration générale », les recettes d'investissement se composent de l'excédent de fonctionnement capitalisé en 2022, et d'une subvention de l'Etat.

Pour le secteur « Hortensias », les recettes d'investissement se composent d'écritures d'amortissement maintenues dans le budget du CCAS sous M14 pour l'exercice 2022.

Pour le secteur « Personnes âgées », les recettes d'investissement se composent d'écritures d'amortissement:

b. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 31 554,87 € pour une prévision budgétaire de 41 735,00 €, soit un taux de réalisation de 75,6%.

DÉSIGNATION	DÉPENSES B.P.2022	DÉPENSES B.S.2022	TOTAL BP+BS	RÉALISATIONS DÉPENSES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE/COMMUN	36 535,00		36 535,00	0,00
	2 700,00	61 770,25	64 470,25	30 330,71
	39 235,00		101 005,25	30 330,71
HORTENSIAS			0,00	0,00
PERSONNES AGEES	2 500,00		2 500,00	1 224,16
TOTAL	41 735,00	61 770,25	103 505,25	31 554,87
	103 505,25			

Pour le secteur « Administration générale », les dépenses d'investissement se composent principalement d'immobilisation corporelle et de l'achat d'un véhicule.

Pour le secteur « Hortensias », le compte administratif ne comporte pas de dépenses d'investissement.

Pour le secteur « Personnes âgées », les dépenses d'investissement correspondent à une immobilisation corporelle.

c. Résultat d'investissement

Le résultat d'investissement de l'exercice est de **9 654,39 €**, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent s'élevant à **61 189,55€**. Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice est de **70 843,94 €**.

	<i>Investissement</i>
<i>Recettes (A)</i>	41 209,26 €
<i>Dépenses (B)</i>	31 554,87 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	9 654,39 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	61 189,55 €
<i>Solde d'exécution 2022 (C+D)=E</i>	70 843,94 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>	
<i>Résultat à la clôture 2022 (E + F)</i>	70 843,94 €

III / RÉSULTAT GLOBAL

Résultat global arrêté au Compte Administratif 2022 :

A la clôture de l'exercice 2022, après intégration des résultats de l'exercice 2021, le budget du CCAS présente :

- un déficit de fonctionnement de **24 420,28 €**
- un excédent d'investissement de **9 654,39 €**

Les résultats sont affectés de la manière suivante sur l'exercice 2023 :

- **112 144,90 € €** à reporter en fonctionnement (compte 002)
- **70 843,94 €€** à reporter en investissement (compte 001)